

## **Enseignant en Unité Pédagogique Spécifique**

### **UPS 2<sup>nd</sup> degré**

**Type d'emploi :** L'Unité Pédagogique Spécifique (UPS) est un dispositif d'accompagnement à la scolarité des collégiens issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV). L'enseignant en UPS est chargé d'une mission de soutien aux apprentissages, de mise en place de parcours personnalisés et de prévention de la déscolarisation

Ce poste à profil s'adresse prioritairement aux professeurs des écoles titulaires maîtrisant les outils de la différenciation et de l'adaptation aux besoins spécifiques des élèves. La possession de la certification en Français Langue Seconde et une expérience en éducation prioritaire sont des atouts. Tout candidat doit pouvoir justifier dans son parcours professionnel d'une solide expérience de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

**Cadre de référence :** Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012

**Lieu d'exercice :** Collège Les Bréguières, Cagnes-sur-Mer

**Profil du poste :** Enseigner à des élèves issus de familles itinérantes ou récemment sédentarisée.

**Date de prise de fonction :** rentrée scolaire 2023

**Conditions de rémunération :** Droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), à l'ISAE pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré ou à l'IMP rattachée aux dispositifs UPE2A pour les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré

#### **Organisation du temps de travail :**

21 heures face élèves

3 heures sur site pour l'accueil des familles, les positionnements en cours d'année et la coordination avec l'équipe éducative et pédagogique

108 heures réglementaires pour les professeurs des écoles (formation continue, rendez-vous avec les familles et partenaires extérieurs, élaboration et mise en œuvre de projets fédérateurs, ...)

#### **Missions principales de l'enseignant :**

- Evaluer les compétences des élèves ;
- Permettre aux élèves, dans le cadre du programme personnalisé d'apprentissage construit pour chacun d'entre eux, de consolider les compétences de base du socle du cycle 2 et du cycle 3.
- Enseigner le français langue de scolarisation, les prérequis aux disciplines et les compétences transversales (méthodes de travail, compréhension des codes scolaires, construction du sens de l'effort, etc.) ;
- Elaborer et mettre en œuvre les outils nécessaires au suivi et à l'inclusion en classe ordinaire des EFIV en lien avec les équipes pédagogique et éducative du collège ;
- Créer un lien de confiance avec les familles et avec toute personne susceptible de le favoriser (médiateur, etc.)
- Prendre part aux actions d'accompagnement et de formation continue réservées aux enseignants des UPE2A et UPS ;
- Collaborer avec le CASNAV et tout particulièrement avec la coordinatrice pédagogique en charge du dossier EFIV

## **Compétences requises :**

### **- principes d'enseignement spécifiques :**

Enseignement du français langue de scolarisation

Enseignement des bases de l'écrit en lecture et en écriture

Enseignement des prérequis aux disciplines (mathématiques, méthode scientifique, histoire-géographie, etc.) en lien avec l'équipe pédagogique du collège

### **- aptitudes requises au plan pédagogique**

Pratique de la pédagogie différenciée et la pédagogie de projet

Pratique de diverses modalités d'évaluation des compétences

Pratique de l'enseignement explicite, pédagogie de l'erreur

Capacité à assurer la progressivité des apprentissages

Adaptabilité, compétence communicationnelle, bienveillance, dynamisme

### **- maîtrise professionnelle ou méthodes**

Positionner les élèves et évaluer leurs besoins spécifiques avec l'appui du CASNAV

Prendre en charge l'intégration progressive des élèves

Aptitude au travail en équipe et à la coordination, force de proposition en établissement

Capacité d'adaptation à un public pouvant avoir un mode de relation discontinu à l'école

Capacité d'écoute et de communication avec les familles

**Personnes à contacter pour obtenir des informations sur le poste :** Hélène RICE, coordonnatrice CASNAV 06 par téléphone (04 93 72 63 58) ou par mail ([casnav06@ac-nice.fr](mailto:casnav06@ac-nice.fr))

**Procédure de candidature :** envoi de la fiche de candidature accompagnée de la lettre de motivation, du curriculum vitae et de la copie du dernier rapport d'inspection ou compte-rendu du rendez-vous de carrière, par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes ([ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr)) et simultanément à madame l'inspectrice en charge de l'information et de l'orientation ([ia06-iio@ac-nice.fr](mailto:ia06-iio@ac-nice.fr)) avant la date indiquée sur la fiche de candidature. Après examen des dossiers, un entretien pourra être proposé aux candidats.